

**PLAN D'ACTION
RÉGIONAL**

2007-2008

**EMPLOI-QUÉBEC
NORD-DU-QUÉBEC**

DIRECTION RÉGIONALE DU NORD-DU-QUÉBEC

Direction

Ghislain Desjardins
Directeur régional

Coordination, recherche et rédaction

Équipe de la planification, Direction régionale du Nord-du-Québec

Marie-Thérèse Salhab
Agente de recherche et de
planification socio-économique

et

Hélène Robitaille
Planification, partenariat et
information sur le marché du travail

Révision et mise en page

Marjolaine Daigle
Responsable des communications

Note : Dans ce document, le masculin désigne généralement autant les hommes que les femmes et est utilisé dans le seul but d'alléger le texte et les tableaux.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Numéro ISBN : 978-2-550-48863-7 (version imprimée)
978-2-550-48864-4 (site Internet)

PRÉSENTATION

Mesdames,
Messieurs,

Pour la première fois depuis l'existence du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale en région, le Plan d'action régional est présenté et approuvé par le Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Jamésie.

Dans le cadre de sa nouvelle mission, Emploi-Québec contribuera à développer l'emploi et la main-d'œuvre ainsi qu'à lutter contre le chômage, l'exclusion et la pauvreté dans une perspective de développement économique et social.

Au cours de la dernière année, deux nouveaux gestionnaires ont rejoint le directeur régional afin de tirer un meilleur parti des ressources disponibles dans un seul but : maximiser l'emploi au sein de la région.

Ce document présente le plan d'action des services publics d'emploi et celui des services de solidarité sociale. Il contient, dans son premier volet, les orientations régionales, les axes d'intervention et les principales stratégies qui seront mises en œuvre pour accomplir sa mission, en tenant compte des particularités du marché du travail régional. Dans un deuxième temps, il inclut les services offerts dans le cadre de la solidarité sociale, les objectifs ainsi que les cibles à atteindre. Ces orientations découlent de celles adoptées par Emploi-Québec et la Commission des partenaires du marché du travail.

Le plan d'action vise, pour l'essentiel, le territoire non autochtone de la région qui comprend les municipalités de la Jamésie. L'approche du dossier autochtone se fait dans le contexte particulier d'ententes spécifiques ou en vertu des objectifs particuliers retenus par Emploi-Québec dans le cadre d'application de sa *Politique d'intervention en milieu autochtone*.

Le défi que doit relever Emploi-Québec est d'offrir à l'ensemble de la population et des entreprises des services publics d'emploi performants et de qualité qui tiennent compte des nouvelles réalités du marché du travail.

La Direction régionale d'Emploi-Québec du Nord-du-Québec ainsi qu'un comité restreint du Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Jamésie ont collaboré à la rédaction de ce plan d'action. Cette collaboration favorise une meilleure compréhension des enjeux régionaux et nous responsabilise à la reddition de compte dont nous sommes tributaires.

C'est dans ce nouveau contexte que nous mettrons tout en œuvre pour réaliser la mission d'Emploi-Québec. Nous vous invitons donc à prendre connaissance de ce document qui guidera les interventions d'Emploi-Québec, dans la région du Nord-du-Québec.

Michèle Perron
Présidente du CRPMT de la Jamésie

Ghislain Desjardins
Directeur régional d'Emploi-Québec
et secrétaire du CRPMT de la Jamésie

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	i
La mission et les clientèles	1
La problématique du marché du travail	2
SERVICES PUBLICS D'EMPLOI	
Les orientations, axes d'intervention, stratégies et cibles de résultats	9
Orientation 1 Favoriser la participation au marché du travail et l'emploi du plus grand nombre possible de Jamésiennes et Jamésiens	
Axe 1 Maximiser la contribution des services universels d'information sur le marché du travail et de placement à l'insertion en emploi d'un nombre maximum de chômeurs dans les postes vacants	11
Axe 2 Intervenir rapidement auprès des demandeurs de prestation et des prestataires prêts à occuper un emploi afin d'assurer leur insertion en emploi la plus rapide possible et de contribuer ainsi au meilleur appariement de l'offre et de la demande de main-d'œuvre	11
Axe 3 Soutenir les personnes à risque de sous-emploi, notamment celles à risque d'exclusion et de pauvreté	11
Orientation 2 Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements, notamment démographiques et commerciaux	
Axe 4 Assurer une meilleure adéquation de l'offre de main-d'œuvre aux besoins du marché du travail, partout au Québec, notamment par l'amélioration des qualifications de la main-d'œuvre et des mécanismes de reconnaissance des compétences	12
Axe 5 Contribuer à l'amélioration des pratiques de gestion des ressources humaines et de formation des entreprises de manière à accroître leur productivité, à augmenter leur taux de survie, à maintenir les emplois et à soutenir la création d'emplois à plus grande valeur ajoutée	12

Orientation 3	Améliorer la prestation de services aux citoyennes et aux citoyens	
Axe 6	Poursuivre la consolidation de la nouvelle agence et de la gestion unifiée des services d'emploi aux individus et aux entreprises et des services de Solidarité sociale	13
Axe 7	Renforcer le partenariat	13
Axe 8	Renforcer le partenariat avec les entreprises, les comités sectoriels de main-d'œuvre et les conseils régionaux des partenaires du marché du travail	13
Axe 9	Soutenir la planification régionale et locale	13
Axe 10	Améliorer l'information sur le marché du travail pour la prise de décision tant au niveau stratégique qu'opérationnel	14
Les cibles de résultats 2007-2008		15
Le budget régional		17
SERVICES DE SOLIDARITÉ SOCIALE		
Les services offerts		19
Les cibles de résultats et objectifs opérationnels		20
Les objectifs de gestion		21
Les objectifs particuliers de la région		22
Annexe A – La Direction régionale, le Centre local d'emploi Baie-James et les points de service		23

LA MISSION ET LES CLIENTÈLES

Mission

La mission d'Emploi-Québec est de contribuer, de concert avec les partenaires du marché du travail, à développer l'emploi et la main-d'œuvre ainsi que de lutter contre le chômage, l'exclusion et la pauvreté dans une perspective de développement économique et social.

Ainsi, Emploi-Québec participe à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail de même qu'à un meilleur équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre. Elle offre ses services en visant l'insertion sociale et professionnelle, le maintien en emploi, la stabilisation de l'emploi et la création d'emplois. De plus, elle favorise l'essor d'une formation continue de la main-d'œuvre qui soit qualifiante et transférable.

Clientèles

- La concertation et le partenariat sont des moyens privilégiés par les services publics d'emploi pour renforcer et soutenir la mobilisation des partenaires au marché du travail autour d'objectifs communs et dans la recherche de solutions avantageuses pour l'ensemble des acteurs régionaux.
- Les entreprises demeureront au cœur des préoccupations d'Emploi-Québec au cours de la prochaine année. La région s'associe aux orientations ministérielles afin de maximiser l'emploi dans tous les secteurs d'activité.
- Emploi-Québec entend également apporter une attention particulière aux clientèles cibles afin de mettre à profit la contribution de tous les acteurs possibles au développement de l'emploi.
- Les services de Solidarité sociale desservent les prestataires de l'aide financière de dernier recours ainsi que les personnes et les familles à faible revenu.

LA PROBLÉMATIQUE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Profil administratif

La région administrative du Nord-du-Québec, avec sa délimitation actuelle, a été créée en 1987. Avant cette date, les changements de ses frontières tracent l'histoire de son administration depuis environ un siècle et demi. Sur les plans administratif et juridique, la région connaît un système complexe et diversifié. La communauté jamésienne est gérée par le gouvernement du Québec à l'instar des autres régions administratives; les Cris sont représentés par le Grand Conseil des Cris du Québec (Eeyou Istchee) et chacun des 14 villages inuits est dirigé par un conseil formé d'un maire et de conseillers élus tous les deux ans au suffrage universel. Notons aussi que, depuis 1876, le gouvernement du Canada est responsable de l'administration et de l'organisation de toutes les affaires des Amérindiens, par conséquent, celles des Cris.¹ Les Cris et les Jamésiens habitent le territoire de la Baie-James, localisé entre les 49^e et 55^e parallèles, alors que les Inuits occupent le territoire du Nunavik qui s'étend du 55^e parallèle à la limite nord du Québec.

Depuis sa création, Emploi-Québec offre aux Jamésiens ses services à partir du Centre local d'emploi Baie-James et ses points de service, soit Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon, Beaucanton et Matagami. Les services offerts aux autochtones le sont en fonction des orientations d'Emploi-Québec à l'égard des services aux autochtones adoptées en 1999 par la Commission des partenaires du marché du travail et révisées en juin 2002.

Population et emploi

En 2001, les Jamésiens comptaient pour 42,3 % (16 315) de la population régionale, suivis des Cris avec 32,7 % (12 620) et des Inuits qui comptaient pour 25 % (9 640) sur un total de 38 575. En 2005, les données du marché du travail, selon l'*Enquête sur la population active*, démontrent un bilan plutôt négatif dans le Nord-du-Québec et la Côte-Nord par rapport à 2004.

La population de 15 ans et plus a chuté de 500, et la population active, de 2 500. La proportion d'emplois à temps partiel a augmenté considérablement au détriment de l'emploi à temps plein. Quant au chômage, il a enregistré en 2005 son taux le plus bas (8,2 %) depuis 1987. Cependant, la durée du chômage a augmenté de 57,1 %, passant de 16,1 semaines à 25,3 semaines. Pendant qu'on assiste à une diminution relativement importante du nombre de chômeurs (2 300), le nombre total d'emplois baisse lui aussi. La diminution du chômage ne peut donc pas s'expliquer par l'intégration des chômeurs au marché de l'emploi. Cependant, l'importante baisse de la population active indique qu'un bon nombre de travailleurs se sont retirés du marché de travail.

¹ Extrait du Profil socio-économique du Nord-du-Québec

Cette baisse de la population active et de l'emploi affecte surtout les jeunes de 15 à 29 ans qui affichent des pertes relativement à tous les indicateurs du marché du travail. Dans cette tranche d'âge, la population a diminué de 15,6 %, la population active de 14,4 %, le nombre d'emplois à temps plein de 13,4 %. Parallèlement, la majorité des indicateurs concernant la population de 30 ans et plus en 2005 ont enregistré, comparativement à 2004, une croissance dépassant les 2 %.

En ce qui concerne le niveau de compétence, les professions de la gestion ont été particulièrement touchées. Leur effectif a diminué de près de la moitié (-42 %) alors que dans l'ensemble du Québec une augmentation de 4,4 % a été enregistrée. Toutefois, parmi les régions ressources (exception faite de la Mauricie), la Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont celles qui, proportionnellement, enregistrent la moins forte diminution de l'emploi. Le taux d'emploi (59,3 %) reste inférieur à celui de l'ensemble du Québec. Quant au taux de chômage (8,2 %), après avoir été longtemps supérieur à celui du Québec, il est, en 2005, égal à ce dernier.

En 2005, le nombre des prestataires de l'assistance-emploi a diminué de 5,3 % alors que celui des prestataires de l'assurance-emploi a augmenté de 5,5 % au Nord-du-Québec. Les problèmes économiques que le Nord-du-Québec a connus en 2005 ont contribué à une augmentation de 5,5 % du nombre de prestataires de l'assurance-emploi par rapport à 2004 alors que ce nombre a diminué de 2,6 % dans l'ensemble du Québec. Du côté des prestataires de l'assistance-emploi « aptes à l'emploi », la région suit la même tendance à la baisse que la majorité des régions. Cette baisse de 5,3 % est plus marquée qu'à l'échelle nationale (-4,6 %, soit une variation de 0,7 point).

Le nombre total de prestataires « aptes à l'emploi » est passé de 1 023 à 969 dans l'ensemble de la région du Nord-du-Québec. Des quatre centres locaux d'emploi, trois ont enregistré une baisse alors que le CLE d'Inukjuak a enregistré une faible augmentation de 2,7 % (7 personnes de plus qu'en 2004). Les chiffres montrent que la baisse la plus importante a été signalée dans la communauté crie desservie par le CLE de Chisasibi.

Cependant, dans cette communauté, on enregistre, en 2005 par rapport à 2004, une augmentation de 12,55 % des prestataires de l'assurance-emploi; presque le double de celle observée dans le territoire du CLE Baie-James (6,8 %). Chez les Inuits (Kuujuuaq et Inukjuak), une baisse approximative de 10 % du nombre de prestataires d'assurance-emploi a été comptabilisée en 2005 par rapport à 2004. Les données sur l'assistance-emploi révèlent que la majorité des demandes ont été présentées à la fin d'une période de prestations d'assurance-emploi ou à la suite d'une perte d'emploi ne donnant pas droit à l'assurance-emploi. Ces données expliquent en partie l'augmentation, dans cette communauté, du nombre de prestataires de l'assistance-emploi et la diminution du côté de l'assurance-emploi.

Activité économique

Le Nord-du-Québec connaît une situation particulière sur le plan industriel où les secteurs primaire et tertiaire dominent son développement économique, alors que les secteurs de la fabrication ne sont pas très développés et se limitent à la première transformation des produits primaires. Depuis quelques décennies, les industries des secteurs primaire et secondaire, reliées surtout à l'exploitation des ressources

naturelles : mines, forêt et énergie hydroélectrique, ont été à la base de la création ou du développement des villes du Nord-du-Québec.

Entre 2004 et 2005, presque tous les secteurs de la production de biens, à l'exception de la construction, ont affiché une augmentation de leur main-d'œuvre malgré les nombreuses difficultés vécues par certaines de leurs industries. Cette augmentation a atteint 86,7 % dans le secteur primaire, notamment dans le secteur minier et le secteur des services publics en hydroélectricité, alors que dans l'ensemble des secteurs de la production de biens l'augmentation s'est limitée à 13,8 %; ce qui dépasse sensiblement la hausse observée dans l'ensemble du Québec (1,6 %).

La perte d'emplois globale dans le Nord-du-Québec et sur la Côte-Nord provient surtout des secteurs de services, notamment le commerce, les services d'enseignement et les administrations publiques. Ces secteurs, qui ont connu une légère augmentation dans l'ensemble du Québec (0,8 %), ont subi un déclin considérable (-6,3 %) dans ces deux régions.

L'économie au Nord-du-Québec est non seulement soumise, comme l'ensemble de l'économie québécoise, aux effets de la force du dollar canadien, de la concurrence internationale et de la montée du prix du pétrole, mais elle est fortement dépendante d'industries comme les mines, l'exploitation forestière, la fabrication de produits du bois, la transformation alimentaire, le transport et les services. Durant les dernières années, divers événements ont marqué l'évolution de ces industries; certaines ont enregistré de l'expansion et une hausse d'activité, d'autres ont subi des déclin qui ont parfois abouti à la fermeture d'entreprises.

Une analyse sectorielle plus détaillée de l'ensemble des sous-secteurs qui constituent le moteur économique de la région nous permet de découvrir à travers leur évolution la dynamique économique qui régit les industries de la région.

Exploitation forestière, industrie du bois et industrie de pâte à papier

On compte plusieurs grandes entreprises dans la région ayant comme activité principale la fabrication des produits du bois et de pâte à papier. Pour alimenter leur usine en matière première, ces entreprises ont déployé leurs activités dans le secteur de l'exploitation forestière, notamment les compagnies Domtar et Abitibi Consolidated ainsi que d'autres entreprises privées telles que Barrette-Chapais Ltée et Les Chantiers Chibougamau Ltée qui fournissent actuellement un peu plus de 2 500 emplois².

Ces industries continuent à souffrir des conséquences du conflit sur le bois d'œuvre et des modifications à la *Loi sur les forêts* à la suite du rapport de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise (rapport Coulombe). En 2006, plus de 800 emplois ont été perdus à cause du ralentissement de la production et particulièrement par la fermeture des usines Domtar à Lebel-sur-Quévillon et à Matagami.

² Avis sur la vie sectorielle en Abitibi-Témiscamingue avec annexe statistique pour le Nord-du-Québec, préparé par Luc Blanchette de Service Canada (octobre 2006)

Nos préoccupations se tournent surtout à la survie de ces industries et au développement horizontal de leurs activités en diversifiant leurs produits finaux. Un des défis majeurs qui interpellent la région est d'encourager les activités de la 2^e et la 3^e transformation. Des changements structurels s'imposent afin d'assurer une stabilité de la main-d'œuvre régionale.

L'industrie minière

La région du Nord-du-Québec, et plus particulièrement le secteur sud de la région, est un des centres miniers importants au Québec en terme de mines exploitées, d'emplois et d'investissements en exploration. Depuis plus de 50 ans, la région a exploité de l'or, du cuivre et du zinc et, depuis 1998, du nickel. Au cours des années 90, les investissements en exploration se sont déplacés de la région de l'Abitibi-Témiscamingue vers la Baie-James (Moyen-Nord) et le Grand-Nord.

L'activité minière dans le Nord-du-Québec est en effervescence. Pour la première fois en 2004, la région obtenait la première place au niveau des investissements miniers avec 39 % des 847,3 M\$ investis. Depuis quelques années, deux mines d'or (Meston et Géant Dormant), deux mines de métaux usuels et d'or (MSV et Troilus) et une mine de nickel (Raglan) sont en exploitation dans la région. Ces cinq mines, au début de 2006, employaient 1 101 travailleurs. La Société minière Raglan du Québec, la Corporation minière Inmet, Ressources Campbell inc., Breakwater, les Mines Aurizon ltée, Falconbridge, Goldcorp, Canadian Royalties et Ashton/Soquem sont les plus importants employeurs miniers de la région.

En 2005, environ 170 projets d'exploration ont été répertoriés dans la région. Ils se retrouvent dans la Fosse de l'Ungava, la Basse et Moyenne Eastmain (Baie-James), les monts Otish (Baie-James) et le sud du territoire de la Baie-James.

Plus particulièrement au cours des deux dernières années, neuf projets ont été jugés significatifs. Quatre de ces neuf projets avancent assez rapidement dans le processus de la mise en valeur, soit le projet Renard-Lynx (Diamant) à 350 km au nord de Chibougamau, le projet Éléonore (Or) à 320 km au nord de Matagami, le projet Raglan-sud dans le Nunavik et finalement le projet Corner Bay (au sud de Chibougamau).

Pendant cette période, quatre projets ont franchi les dernières étapes et ont amorcé l'étape de l'exploitation : le projet Persévérance (Zinc-Cuivre-Argent) est à l'étape de développement et les trois autres projets Casa-Berardi (Or), Langlois (Cuivre-Zinc-Argent) et Copper Rand 5000 (Or-Cuivre) sont rendus dans l'étape de l'exploitation.

Cette multiplication de projets miniers créera d'ici 2012, selon les estimations de l'industrie, 3 105 nouveaux emplois. Sur ce chiffre, s'ajoutent plus de 300 emplois en remplacement de la main-d'œuvre causé par les départs à la retraite des personnes actuellement en emploi.

L'hydroélectricité (Secteur des services publics)

Les centrales hydroélectriques que l'on retrouve en Jamésie constituent en soi la pierre angulaire de la production d'électricité du Québec. L'entente intervenue entre le gouvernement du Québec et les Cris de la Baie-James, communément appelée

« La Paix des Braves », a permis à Hydro-Québec de procéder à des nouveaux projets de développement hydroélectrique de la région.

Les travaux au chantier Eastmain 1, qui achèvent présentement, ont débuté en 2002 et ont nécessité plus de 2 500 travailleurs. Le deuxième projet d'Hydro-Québec Production est de construire la centrale Eastmain 1-A et de la Sarcelle. Après un long processus de négociations, le lancement officiel des travaux a eu lieu le 11 janvier 2007.

Les retombées économiques de ces projets sont très importantes, non seulement pour le Nord-du-Québec, mais aussi pour les régions avoisinantes et pour l'ensemble de l'économie québécoise. Ce nouveau projet, dont les travaux de construction s'étaleront sur 5 ou 6 ans, requerra un investissement de 5 milliards de dollars. Il est évident que le secteur de la construction va connaître une expansion considérable avec ce projet ainsi que les secteurs de commerce, de transport et d'entreposage ainsi que de tourisme.

La construction

Les investissements dans les secteurs minier et de la production hydroélectrique entraînent un développement dans le secteur de la construction. Le projet Eastmain 1-A générera, à lui seul, un besoin en main-d'œuvre estimé à plus de 5 400 personnes pour la construction. Cependant, l'absence d'un bassin de main-d'œuvre régional reconnu par la Commission de la construction du Québec (CCQ) et l'offre de formation limitée sont des contraintes majeures à la qualification et l'embauche de notre main-d'œuvre dans les métiers de la construction. Le Centre local d'emploi Baie-James travaille en étroite collaboration avec la Société d'énergie de la Baie-James (SEBJ) et le Comité de maximisation des retombées économiques Nord-du-Québec (ComaxNord) afin de favoriser l'embauche de travailleurs de la région.

En fait, la région ne dispose pas de la main-d'œuvre nécessaire pour supporter la réalisation de tous ces importants projets dans le secteur hydroélectrique et le secteur minier. Une partie de ces nouveaux postes seront comblés par les travailleurs spécialisés qui ont perdu leur emploi dans l'industrie des produits du bois et des pâtes. Nos efforts seront concentrés à réorienter, dans le cas de l'impossibilité de relance, cette main-d'œuvre libérée vers les secteurs en expansion et/ou à les former.

Le transport et l'entreposage

Dans le secteur du « transport et entreposage », les sous-secteurs de transport routier et aérien sont les seuls que l'infrastructure au Nord-du-Québec permet de développer. Le secteur de transport routier est constitué surtout de petites et moyennes entreprises de transport spécialisé par camion et de transport de personnes. La performance dans ce secteur est dû à la bonne santé des secteurs de la production et pourrait connaître une expansion durant les cinq prochaines années. Il reste que l'éloignement des sites miniers et hydroélectriques peut contribuer à l'accroissement des activités dans le transport aérien.

Le commerce

Ces projets de développement économique attirent vers le Nord-du-Québec la population active des autres régions. L'augmentation de la population régionale favorise l'intensification des activités commerciales. Actuellement, les secteurs du commerce occupent 16 % de l'ensemble des entreprises dont le 1/6 est dans le commerce de gros et le 5/6 dans le commerce de détail. Les entreprises dans le secteur du commerce sont des petites entreprises de moins de 100 employés. Les chambres de commerce de la région déploient beaucoup d'efforts pour que les détaillants de la région puissent profiter des retombées économiques générées par ces projets.

Le tourisme

Les deux derniers sous-secteurs importants dans la région sont reliés essentiellement à l'industrie touristique à savoir le sous-secteur des « services d'hébergement » et celui des « services de restauration et débits de boissons ». En fait, la conjoncture économique des dernières années, dans l'ensemble du Québec, n'était pas très favorable pour cette industrie. La hausse de huard et du prix du pétrole, les mesures de sécurité et d'autres problèmes ont beaucoup affecté ce secteur partout au Canada et au Québec. Au Nord-du-Québec, l'impact s'est soldé par une perte de plus de 15 % des entreprises entre 2000 et 2005. Présentement, le développement de l'industrie touristique progresse mais très lentement. Il s'agit d'un secteur prometteur pour la région qui représente un potentiel de développement d'une très grande importance. En fait, depuis 2003, on a créé le Groupe faune régional du Nord-du-Québec qui cherche à la fois à protéger les ressources fauniques et à développer l'infrastructure nécessaire pour les activités touristiques reliées à la faune.

Pour clôturer ce survol sectoriel, signalons que les secteurs de l'enseignement, de soins de santé et assistance sociale ainsi que les services d'administration publique couvrent plus que 20 % des entreprises et 35 % de la main-d'œuvre de la région. Des efforts seront concentrés pour développer les compétences dans le sous-secteur de l'assistance sociale qui connaît, depuis l'an 2000, une très grande expansion et un besoin de main-d'œuvre accru.



SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

LES ORIENTATIONS, AXES D'INTERVENTION, CIBLES DE RÉSULTATS

ORIENTATIONS CORPORATIVES ET AXES D'INTERVENTION 2007-2008

ORIENTATIONS	AXES D'INTERVENTION
<p>1. Favoriser la participation au marché du travail et l'emploi du plus grand nombre possible de Jamésiennes et de Jamésiens</p>	<p>1. Maximiser la contribution des services universels d'information sur le marché du travail et de placement à l'insertion en emploi d'un nombre maximum de chômeurs dans les postes vacants</p> <p>2. Intervenir rapidement auprès des demandeurs de prestation et des prestataires prêts à occuper un emploi afin d'assurer leur insertion en emploi la plus rapide possible et de contribuer ainsi au meilleur appariement de l'offre et de la demande de main-d'oeuvre</p> <p>3. Soutenir les personnes à risque de sous-emploi, notamment celles à risque d'exclusion et de pauvreté</p>
<p>2. Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements, notamment démographiques et commerciaux</p>	<p>4. Assurer une meilleure adéquation de l'offre de main-d'oeuvre aux besoins du marché du travail, partout au Québec, notamment par l'amélioration des qualifications de la main-d'oeuvre et des mécanismes de reconnaissance des compétences</p> <p>5. Contribuer à l'amélioration des pratiques de gestion des ressources humaines et de formation des entreprises de manière à accroître leur productivité, à augmenter leur taux de survie, à maintenir les emplois et à soutenir la création d'emplois à plus grande valeur ajoutée</p>

<p>3. Améliorer la prestation de services aux citoyennes et aux citoyens</p>	<p>6. Poursuivre la consolidation de la nouvelle agence et de la gestion unifiée des services d'emploi aux individus et aux entreprises et des services de Solidarité sociale</p> <p>7. Renforcer le partenariat</p> <p>8. Renforcer le partenariat avec les entreprises, les comités sectoriels de main-d'œuvre et les conseils régionaux des partenaires du marché du travail</p> <p>9. Soutenir la planification régionale et locale</p> <p>10. Améliorer l'information sur le marché du travail pour la prise de décision tant au niveau stratégique qu'opérationnel</p>
--	--

ORIENTATION 1

Favoriser la participation au marché du travail et l'emploi du plus grand nombre possible de Jamésiennes et de Jamésiens

Axe d'intervention 1

Maximiser la contribution des services universels d'information sur le marché du travail et de placement à l'insertion en emploi d'un nombre maximum de chômeurs dans les postes vacants

- En intensifiant le développement et la diffusion de l'information sur le marché du travail.
- En faisant la promotion de nos services universels à l'ensemble de nos clientèles.
- En accentuant l'animation dans les salles multiservices.
- En intensifiant la promotion auprès des employeurs et des individus les services en ligne d'Emploi-Québec (le placement et l'information sur le marché du travail).

Axe d'intervention 2

Intervenir rapidement auprès des demandeurs de prestation et des prestataires prêts à occuper un emploi afin d'assurer leur insertion en emploi la plus rapide possible et de contribuer ainsi au meilleur appariement de l'offre et de la demande de main-d'oeuvre

- En offrant aux personnes à risque de chômage de courte durée les mesures d'accès rapide à l'emploi.
- En continuant à utiliser les mécanismes de repérage.
- En consolidant nos services d'accueil, d'évaluation et de référence afin de mieux diriger la clientèle prête à occuper un emploi vers le marché du travail.
- En offrant aux personnes à risque de chômage prolongé les mesures les plus appropriées (activités de formation, support à l'insertion à l'emploi, etc.).
- En intensifiant l'accompagnement des clientèles dans leur parcours vers l'intégration à l'emploi.

Axe d'intervention 3

Soutenir les personnes à risque de sous-emploi, notamment celles à risque d'exclusion et de pauvreté

- En adaptant les contenus de formations à une clientèle demandant une approche particulière pour cheminer vers une formation de base.
- En offrant une gamme de services spécifiques afin de favoriser l'insertion en emploi des personnes vivant des problématiques particulières vis-à-vis du marché du travail, notamment les femmes, les jeunes, les travailleurs âgés de 45 ans et plus, les personnes immigrantes nouvellement arrivées et les minorités visibles, les personnes handicapées de même que les personnes judiciarisées en s'inscrivant dans les stratégies déjà identifiées pour ces groupes défavorisés sur le plan de l'emploi.

ORIENTATION 2

Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements, notamment démographiques et commerciaux

Axe d'intervention 4

Assurer une meilleure adéquation de l'offre de main-d'œuvre aux besoins du marché du travail, partout au Québec, notamment par l'amélioration des qualifications de la main-d'œuvre et des mécanismes de reconnaissance des compétences

- En intensifiant notre connaissance du marché du travail par la réalisation d'études portant notamment sur le vieillissement de la main-d'œuvre, l'exode de nos populations, les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre, etc.
- En assurant une veille des besoins de main-d'œuvre et de formation en collaboration avec nos partenaires régionaux, plus précisément ceux du secteur de l'éducation.
- En dirigeant notre clientèle dans des programmes de formation conduisant vers des emplois qui offrent de bonnes perspectives.
- En poursuivant la promotion du Programme d'apprentissage en milieu de travail.
- En soutenant les tables sectorielles et en y participant activement, particulièrement dans les secteurs forestier, minier, touristique et hydroélectrique (plus spécifiquement en lien avec ACCORD).

Axe d'intervention 5

Contribuer à l'amélioration des pratiques de gestion des ressources humaines et de formation des entreprises de manière à accroître leur productivité, à augmenter leur taux de survie, à maintenir les emplois et à soutenir la création d'emplois à plus grande valeur ajoutée

- En développant les outils d'identification des entreprises susceptibles d'avoir besoin d'une aide technique ou financière d'Emploi-Québec pour maintenir, stabiliser ou créer des emplois.
- En développant une meilleure concertation avec les comités sectoriels afin de les sensibiliser sur les problématiques particulières de la région du Nord-du-Québec.
- En identifiant les ressources externes les plus appropriées pour soutenir les entreprises dans l'analyse de leur problématique tant de relance, développement ou réduction de leur main-d'œuvre.
- En incitant les entreprises à se doter d'une gestion prévisionnelle de leur main-d'œuvre afin de préparer la relève.
- En s'associant avec les partenaires pour les activités de support au recrutement et de rétention de la main-d'œuvre en organisant, entre autres, un Salon de l'emploi.
- En soutenant les entreprises dans le maintien des compétences et du perfectionnement de leur main-d'œuvre en lien avec la *Politique d'éducation des adultes et de formation continue*.

ORIENTATION 3

Améliorer la prestation de service aux citoyennes et aux citoyens

Axe d'intervention 6

Poursuivre la consolidation de la nouvelle agence et de la gestion unifiée des services d'emploi aux individus et aux entreprises et des services de Solidarité sociale

- En poursuivant le développement des compétences du personnel dans le but d'assurer une qualité de services.
- En supportant le personnel en matière de gestion du changement.
- En consolidant le plan des ressources humaines de la Direction régionale et des centres locaux d'emploi.
- En favorisant la nouvelle structure d'accueil, d'évaluation et de référence convergée afin d'assurer un continuum de services pour l'ensemble de la clientèle.

Axe d'intervention 7

Renforcer le partenariat

- En intensifiant les travaux du Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Jamésie, dans la région du Nord-du-Québec.
- En favorisant le recours aux ressources externes et aux organismes en développement de l'employabilité et d'insertion sociale pour des interventions nécessitant une approche particulière auprès de la clientèle.
- En poursuivant et en favorisant notre participation à des tables sectorielles de concertation régionale, particulièrement dans les secteurs touchés par des problématiques particulières (mines, bois de sciage).

Axe d'intervention 8

Renforcer le partenariat avec les entreprises, les comités sectoriels de main-d'œuvre et les conseils régionaux des partenaires du marché du travail

- En arrimant les travaux du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des mines aux travaux de la Table jamésienne de concertation minière.
- En reconduisant les actions du COMAXNORD dans la poursuite des travaux hydroélectriques d'Eastmain 1-A.

Axe d'intervention 9

Soutenir la planification régionale et locale

- En associant, entre autres, les centres locaux d'emploi (CLE) et les centres locaux de développement (CLD).

Axe d'intervention 10

Améliorer l'information sur le marché du travail pour la prise de décision tant au niveau stratégique qu'opérationnel

- En mobilisant les différents acteurs sociaux et économiques en faveur du développement économique ainsi que du maintien, de la stabilisation et de la création d'emploi.
- En procurant une connaissance fiable sur le marché de l'emploi afin de favoriser la liaison entre les caractéristiques de la main-d'œuvre et les besoins du marché du travail.

LES CIBLES DE RÉSULTATS 2007-2008

INDICATEURS DE RÉSULTATS	CIBLES RÉGIONALES
1. Nombre de postes vacants signalés au Service national de placement	800
2. Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec	870
3. Nombre de nouveaux participants aux activités de formation de base	150
4. Taux d'emploi des participants ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	57 %
5. Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	625
6. Proportion des participants aux mesures de longue durée répondant aux critères de repérage des personnes à risque élevé de chômage de longue durée	75 %
7. Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, prestataires d'une aide financière de dernier recours ou participants d'Alternative jeunesse	204
8. Taux d'emploi des prestataires d'une aide financière de dernier recours ou participants d'Alternative jeunesse ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	48 %
9. Nombre de prestataires d'une aide financière de dernier recours ou participants d'Alternative jeunesse en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	100
10. Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, personnes immigrantes	8
11. Taux d'emploi des personnes immigrantes ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	51,9 %

INDICATEURS DE RÉSULTATS	CIBLES RÉGIONALES
12. Prestations non versées à l'assistance-emploi suite à une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi	325 000 \$
13. Prestations non versées à l'assurance-emploi suite à une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi	680 000 \$
14. Nombre de participants de l'assurance-emploi aux interventions d'Emploi-Québec	456
15. Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	257
16. Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les interventions d'Emploi-Québec	73
17. Nombre de nouvelles ententes de qualification	22

LE BUDGET RÉGIONAL

Le budget de la région du Nord-du-Québec est complètement régionalisé. Pour l'année 2007-2008, le montant estimé alloué devrait être de 3 398 700 \$, dont 722 000 \$ en provenance des Fonds du Québec et 2 676 700 \$ du compte de l'assurance-emploi.

Dans sa planification budgétaire 2007-2008, la direction régionale prévoit répartir son budget de la façon suivante :

Mesures	Répartition en %
Mesure de formation (MFOR)	55,2 %
Subvention salariale	15,5 %
Projet de préparation à l'emploi	6,5 %
Service d'aide à l'emploi	1,8 %
Supplément de retour en emploi	0,3 %
Soutien au travail autonome	3,7 %
Contrat d'intégration au travail	1,5 %
Insertion sociale	0,8 %
Frais d'aide sans participation	0,5 %
Concertation pour l'emploi	14,2 %



SERVICES DE SOLIDARITÉ SOCIALE

LES SERVICES OFFERTS

En vertu du volet Solidarité sociale de son offre de service, Emploi-Québec est responsable de l'administration du régime québécois de sécurité du revenu, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*³. À ce titre, le rôle d'Emploi-Québec consiste à soutenir financièrement les personnes et les familles démunies et à favoriser leur autonomie économique et sociale, en les encourageant à exercer des activités permettant leur insertion sociale, leur insertion en emploi et leur participation active dans la société.

Les services offerts par Emploi-Québec en matière de solidarité sociale comportent donc deux volets : l'attribution d'une aide financière aux personnes et aux familles qui ne peuvent subvenir seules à leurs besoins, ainsi que l'aide et l'accompagnement des adultes prestataires de l'aide financière de dernier recours qui ne sont pas prêts à entreprendre immédiatement une démarche d'emploi.

Ces services sont appelés à jouer un rôle stratégique pour la mise en œuvre des initiatives du Gouvernement et du Ministère, notamment du Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et du Plan gouvernemental pour l'emploi. Ainsi, par leurs interventions, les services de solidarité sociale contribuent à l'atteinte des objectifs gouvernementaux de hausser le niveau et la qualité de vie des Québécoises et des Québécois et des communautés où ils vivent, de réduire la pauvreté et de relever les défis que posent au Québec l'équilibre du marché du travail et celui des finances publiques, dans un contexte de vieillissement de sa population.

³ La Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2007, remplace la Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale et réforme le régime québécois de sécurité du revenu.

LES CIBLES DE RÉSULTATS ET OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Emploi-Québec a identifié pour l'année 2007-2008 des cibles en regard des indicateurs de résultats prévus au volet Solidarité sociale de sa Convention de performance et d'imputabilité. La région entend contribuer à l'atteinte de ces résultats en poursuivant les cibles suivantes :

Indicateur convergé	Cible nationale	Cible de la région
Nombre de sorties de l'aide financière de dernier recours	56 000	196

Indicateur Solidarité sociale	Cible nationale	Cible de la région
Délai moyen de traitement des nouvelles demandes déposées à l'attribution initiale	10 jours	10 jours
Ratio de plaintes par 1 000 ménages	1,85	1,85
Pourcentage des décisions modifiées à la suite d'une demande de révision	21 %	21 %

Un objectif de nouveaux participants aux programmes d'aide et d'accompagnement social a été établi pour la région et réparti entre les Centres locaux de la région. Cet objectif fera l'objet d'un suivi attentif.

LES OBJECTIFS DE GESTION

Objectifs de gestion	Résultats attendus
Simplifier le processus administratif.	Mettre en place les allègements proposés, dans un objectif de simplification administrative.
Administrer l'assistance financière avec rigueur, équité et efficience.	Contribuer à la réalisation des programmes d'assurance-qualité, en vue d'une gestion améliorée de la performance organisationnelle. Contribuer à implanter un nouvel outil qui permet le repérage des clientèles pour lesquelles il est souhaitable d'intervenir en matière de gestion de l'aide financière (SIRAD).
Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société à l'endroit de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.	Réaliser les actions requises pour soutenir l'émergence de stratégies locales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, dans l'esprit de l'approche territoriale intégrée, dans les territoires de CLE de la région se retrouvant parmi la liste des 50 les plus défavorisés au Québec.
Poursuivre la mise en œuvre de la réforme du régime québécois de sécurité du revenu.	Parachever l'implantation des programmes et mesures de la <i>Loi sur l'aide aux personnes et aux familles</i> et du règlement d'application dont les dates d'entrée en vigueur sont postérieures au 1 ^{er} janvier 2007 (ex : Alternative jeunesse).
	Parachever l'implantation du Programme d'aide et d'accompagnement social : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre le déploiement du programme Devenir ➤ Mettre en place le programme Interagir ➤ Mettre en place le programme Réussir

LES OBJECTIFS PARTICULIERS DE LA RÉGION

- Harmoniser les volets Solidarité sociale et Services publics d'emploi dans la poursuite des objectifs communs, en fonction des trois types de clientèles desservies dans les quatre CLE de la région.
- Former et accompagner le personnel dédié à l'équipe d'accueil, évaluation et référence, notamment auprès du personnel du CLE Chisasibi.
- Poursuivre le partenariat dans le cadre de l'entente spécifique sur le développement social et travailler de concert avec le *Comité de développement social de la Baie-James* sur l'établissement d'un plan d'intervention sur la base de l'approche territoriale intégrée.
- Assurer la disponibilité appropriée pour l'application du *Programme de soutien pour les travailleurs licenciés collectivement*.
- Finaliser le processus de réaménagement du CLE Chisasibi.

ANNEXE A – LA DIRECTION RÉGIONALE, LE CLE BAIE-JAMES ET LES POINTS DE SERVICE

Direction régionale

129, rue des Forces-Armées
Chibougamau (Québec) G8P 3A1
Tél. : (418) 748-8622 ou (866) 840-9344
Télé. : (418) 748-8683

CLE Baie-James

Point de service – Chibougamau

333, 3^e Rue
Chibougamau (Québec) G8P1N4
Tél. : (418) 748-7643 ou (866) 722-7354
Télé. : (418) 748-2177

Point de service – Lebel-sur-Quévillon

107, rue Principale Sud, C.P. 1779
Lebel-sur-Quévillon (Québec) JOY 1X0
Tél. : (819) 755-3801
Télé. : (819) 755-6000

Point de service – Matagami

100, place du Commerce, C.P. 320
Matagami (Québec) JOY 2A0
Tél. : (819) 739-6000
Télé. : (819) 739-6001

Point de service – Beaucanton

2709, boul. Curé-McDuff, local H
Beaucanton (Québec) JOZ 1H0
Tél. : (819) 941-3801
Télé. : (819) 941-6000